

A Compiègne, le 17 juin 2016

DECISION n° 2016-096-I
(Annule et remplace la décision n°2016-091-I)

Objet : fermeture de l'établissement pour l'année universitaire 2016/2017

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement,
Vu le règlement intérieur, partie Hygiène et Sécurité,
Vu l'avis du comité de direction du 5 avril 2016,
Vu l'avis du comité technique en date du 6 juin 2016,
Vu la décision n°2015-179-A relative à l'ARTT,

DECIDE

Article 1 : Fermeture pendant les vacances de Noël 2016/2017

En raison des fêtes de fin d'année, l'établissement sera fermé du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus.

Le lundi 2 janvier 2017 est offert aux personnels (journée non décomptée des congés annuels).

Article 2 : Fermeture pendant la période estivale 2017

2.1 L'établissement sera fermé du samedi 29 juillet 2017 au mardi 15 août 2017 inclus. Le mardi 15 août 2017 étant férié, les personnels reprendront le travail le mercredi 16 août 2017.

Cependant, les directeurs des laboratoires, des départements et des services de l'établissement ainsi que les chefs de service veilleront, sauf nécessité de service, à ce que les personnels prennent une troisième semaine de congés (soit du 24 au 28 juillet 2017 inclus soit du 16 au 18 août 2017 inclus).

2.2 Après analyse, des régimes dérogatoires seront mis en place pour les services, départements ou laboratoires nécessitant une activité minimum impérative sous réserve que les personnels ne se trouvent pas en situation de travail isolé ou horaire décalé et après approbation par le directeur général des services et le directeur délégué à la présidence.

Article 3 : Exécution de la présente décision

Le directeur général des services et le directeur délégué à la présidence sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Service des
Affaires Générales et
Juridiques

☎ 03-44-23-43-50

📠 03-44-23-46-74

Le directeur de l'UTC,

Alain STORCK

Original : Service des affaires générales et juridiques
Diffusion : Générale
Rubrique « actes réglementaires »



